



DÉPARTEMENT  
MEURTHE  
&  
MOSELLE  
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
AUX SOLIDARITÉS  
POLE RESSOURCES

## AVIS MODIFICATIF D'APPEL À PROJETS

Création de 46 places dédiées à l'accueil, la mise à l'abri et l'évaluation des personnes mineurs non accompagnés primo-arrivants.

Considérant l'avis d'appel à projet concernant la création de 46 places dédiées à l'accueil, la mise à l'abri et l'évaluation des personnes mineurs non accompagnés primo-arrivants en date du 6 février 2020,

Considérant les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire actuelle et les mesures de restriction des regroupements de personnes prises en application du décret n°2020-260 du 16 mars portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19,

L'avis d'appel à projet en date du 6 février 2020 est modifié comme suit :

### 7. Calendrier de l'appel à projet

Publication de l'appel à projets	15 février 2020
Date et heure limites de réception ou de dépôt des dossiers	1 <sup>er</sup> juin 2020
Etude des candidatures, incluant la réunion de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social	Juin-juillet 2020
Envoi des réponses aux candidats et début de la négociation de la convention d'objectifs et de moyens	
Ouverture prévisionnelle du service	1 <sup>er</sup> septembre 2020

*En dehors des dates de publication de l'appel à projets et de dépôt des candidatures, les dates mentionnées ci-dessus sont prévisionnelles et susceptibles de modification.*

Le reste de l'avis d'appel à projet en date du 6 février demeure inchangé.

Le présent avis modificatif d'appel à projets est publié au recueil des actes administratifs du Département ainsi que sur le site internet du Département de Meurthe-et-Moselle : [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

KLEIN Mathieu

Mathieu KLEIN  
2020.03.24 18:56:35 +0100  
Ref:20200320\_165857\_1-6-O  
Signature numérique  
Le Président du conseil départemental